

# Saint-Cloud

recueil des textes officiels de la ville • Mai 2019/n°200

## SOMMAIRE

■ Conseil municipal - Compte-rendu analytique du 23 mai 2019	pages 1 à 11	■ État civil	page 13
■ Actes d'urbanisme	pages 12	■ Qualité de l'eau	page 14

## CONSEIL MUNICIPAL, RÉUNION DU 23 MAI 2019 sous la présidence d'Éric Berdoati, maire COMPTE-RENDU ANALYTIQUE

En vertu de l'article.2121-25 du CGCT :  
Publication et affichage en date du 5 février 2019

**Appel : 33 présents.**

Anne COVO et Laurent MONJOLE, absents, ont donné pouvoir respectivement à Brigitte PINAULDT et à Éric BERDOATI.

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 28 mars 2019 est adopté à l'unanimité.

### COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Le maire rend compte des 58 décisions qu'il a prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil municipal :

**Marchés de travaux et missions consécutives (6 décisions) :**

- Installation d'un système de chauffage-ventilation au gymnase des Tourneroches ;

- Réalisation d'un audit énergétique du centre sportif des Tourneroches ;

- Rénovation d'un système de chauffage-ventilation au cinéma-théâtre Les 3 Pierrots ;

- Modification 1 au lot 3 (charpente métallique) du marché de construction de trois courts de tennis couverts et de locaux annexes ;

- Avenant n° 1 au marché d'organisation et de gestion des marchés d'approvisionnement ;

- Avenant n° 1 au marché pour l'étude d'intermodalité de la ligne 15 ouest - Pôle de Saint-Cloud.

**Demandes de subventions (5 décisions) :**

- DRAC Île-de-France : l'exposition *Les derniers feux du palais de Saint-Cloud* ;

- Fonds interministériel de prévention de la délinquance : acquisition de gilets pare-balles pour la Police municipale ;

- Dotation de soutien à l'investissement local (État) : création d'une consigne Veligo et aménagement de continuités cyclables ;
- Métropole du Grand Paris : création d'une application mobile permettant aux Clodoaldiens d'accéder depuis un smartphone aux services administratifs en ligne et d'être informés en temps réel des activités de la ville.

**Marchés et contrats : fournitures et prestations de services (11 décisions) :**

- Accord-cadre pour l'entretien des installations d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore ;
- Convention avec Écotextile pour l'installation de conteneurs spéciaux pour la collecte et les recyclages des textiles ;
- Réalisation en partenariat d'un cycle de formation PSC1 ;
- Remplacement des cuves à fioul du centre alpin de Tamié ;
- Prestation de pension complète pour un séjour de vacances ;
- Fourniture d'affiches pour les 3 Pierrots ;
- Modification 1 au lot 2 de l'accord-cadre pour l'achat de fournitures, de produits et de matériel d'entretien ;
- Location et entretien d'un parc de fontaines à eau ;
- Maintenance et hébergement pour un logiciel destiné aux crèches municipales ;
- Maintenance d'un logiciel destiné au service du Logement ;
- Maintenance d'un appareil multifonctions.

**Affaires juridiques et domaniales (25 décisions) :**

- Acquisition de l'œuvre intitulée *Derrière le vitrail* de Gaston La-Touche ;
- Dépôt pour cinq ans au musée des Avelines d'œuvres d'Edouard Dantan et de Dantan Aîné appartenant à deux particuliers (2 décisions) ;
- Dépôt pour cinq ans au musée des Avelines de l'œuvre de Viollet-le-Duc intitulée *Les grandes eaux à Saint-Cloud* appartenant au Centre national des arts plastiques ;
- Prêts du musée d'Orsay, du château de Fontainebleau, de l'Institut national de la propriété industrielle, de la Cité de la céramique et d'un particulier pour l'exposition *Les derniers feux du*

- palais de Saint-Cloud* au musée des Avelines du 10 octobre 2019 au 23 février 2020 (5 décisions) ;
- Mise à disposition de la salle Bertrand Tavernier des 3 Pierrots à une association ;
- Avenant au bail civil de droits communs dans les bureaux de la Colline ;
- Autorisation d'occupation temporaire du domaine public : points de vente proposant des collations, à l'intérieur et/ou sur le parvis des 3 Pierrots, dans le cadre des manifestations qui y sont programmées (3 décisions) ;
- Autorisation d'occupation temporaire du gymnase Huet et du Foyer des sportifs (2 décisions) ;
- Mise à disposition à la ville des installations sportives du parc départemental du Pré Saint-Jean le 19 avril 2019 ;
- Conventions d'occupation domaniale pour des logements (4 décisions) ;
- Opération de régulation des collections de la médiathèque : organisation d'une vente le 18 mai 2019 ;
- Autorisation d'exercices à feux réels de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ;
- Assurance annulation manifestation pour le bal du 14 juillet 2019 ;
- Aliénation d'un véhicule.

**Manifestations municipales (7 décisions) :**

- Spectacle *L'anniversaire de Jeannot Lapin* dans les crèches Clair de Lune le 26 avril 2019, Les Lutins le 16 mai 2019 et La Farandole le 27 juin 2019 (3 décisions) ;
- Contrat de partenariat avec la LPO Île-de-France pour l'organisation d'un débat à la suite de la projection du film *Les Sentinelles* aux 3 Pierrots le jeudi 16 mai 2019 ;
- Contrats de cession de droits d'exploitation de spectacles aux 3 Pierrots (3 décisions).

**Urbanisme (1 décision) :**

- Dépôt d'une déclaration préalable pour la modification de l'édicule de rejet en toiture de la ventilation des 3 Pierrots.

**Finances communales (2 décisions) :**

- Réalisation d'un prêt de 1 350 000 € auprès du Crédit Agricole ;
- Paiement des frais de déplacement et de restauration du réalisateur, du comédien principal d'un film lors d'une avant-première aux 3 Pierrots.

## Régies municipales (1 décision) :

- Création d'une régie d'avances pour un séjour à Tamié du 23 au 30 avril 2019.

## COMMUNICATIONS

### DÉCLARATION D'ÉRIC BERDOATI, MAIRE

Le maire, au nom des élus de cette assemblée et en son nom propre, tient à renouveler son affection et son amitié à Brigitte PINAULDT suite au drame qu'elle a connu avec la disparition de son mari. Elle a fait preuve de beaucoup de dignité et de courage dans cette épreuve et elle doit savoir que le Conseil municipal est solidaire par la pensée et que l'ensemble de ses membres lui apportent leur soutien.

Mes Chers Collègues,

Le 11 avril dernier, les services de l'État mettaient en ligne sur le site de la Direction Générale des Collectivités Locales, la DGCL, les montants de la Dotation Globale de Fonctionnement, la fameuse DGF pour l'ensemble des communes.

Contrairement à ce qui a été annoncé par le Président de la République et son gouvernement, nous constatons une nouvelle fois une baisse de cette dotation pour la ville de Saint-Cloud. En effet, en 2018 nous avons perçu 1 760 769 € de DGF, en 2019 nous allons percevoir 1 534 797 €, soit une nouvelle baisse de 225 972 €. Pour mémoire et sans remonter trop loin, en début de mandat en 2014, la Ville percevait une DGF à hauteur de 4 635 394 €. Le recul est de 3 100 597 €. L'ampleur de la baisse ne constitue plus un désengagement mais bel et bien un abandon des collectivités locales. Telle est la dure réalité à laquelle nous sommes confrontés.

Pour cette année 2019, les montants des péréquations, qui ne sont pas encore notifiés officiellement mais que nous estimons à la lecture du projet de Loi de Finances, vont atteindre pour notre ville la somme de six millions d'euros. Ce qui veut dire que Saint-Cloud va contribuer au financement du budget de l'État pour 4,5 millions d'euros.

Cette situation n'est plus acceptable, elle doit être dénoncée et combattue avec force.

Saint-Cloud est une ville dynamique, attractive où les projets structurants de développement sont nombreux. Le projet de transformation du marché des Avelines en est un exemple. Avec la majorité municipale nous gérons les finances publiques de

la ville avec maîtrise, application et rigueur. Nous ne le faisons pas par idéologie, nous le faisons pour disposer de marges de manœuvre nous permettant par la suite de financer nos projets. Chaque année nous dégageons des excédents que nous fléchons en priorité sur le financement des projets et en second lieu sur le désendettement.

Si le fruit de cette bonne gestion vient à être capté par l'État pour financer, au travers des péréquations des communes moins vertueuses, le compte n'y est plus.

La liberté pour une commune ce n'est pas un concept fumeux ou une pensée de salon. La liberté pour une commune c'est de disposer de suffisamment de ressources financières pour en toute indépendance financer son destin. C'est justement pour assumer cela que des femmes et des hommes s'engagent au service de l'intérêt général. Ne plus disposer demain de cette liberté, non pas à cause de choix budgétaires hasardeux décidés par la majorité municipale mais par le fruit d'une spoliation des résultats des efforts consentis sciemment organisée, ne peut se concevoir. La commune aujourd'hui est le dernier amortisseur social dans notre société. La mettre en danger met en danger notre nation.

En 1835 Tocqueville écrivait : « Parmi toutes les libertés, celle des communes, qui s'établit si difficilement, est aussi la plus exposée aux invasions du pouvoir... C'est pourtant dans la commune que réside la force des peuples libres. »

C'est avec force et détermination que je mettrai tout en œuvre pour défendre la commune en général et Saint-Cloud en particulier.

Merci pour votre attention.

**Dominique LEBRUN, premier maire-adjoint en charge de l'Espace public, de la voirie et des transports**

#### ■ Travaux de voirie

- **Requalification du carrefour entre les rues Dailly, André-Chevillon et du Calvaire** : Les travaux sont achevés et le réglage des feux a été effectué.
- **Rues des Tennerolles et Tahère** : Des chicanes seront réalisées en juin afin de réduire la vitesse des véhicules, devenue excessive.
- **Rue de Buzenval** : Le réaménagement va se poursuivre dès mi-juillet, pour une durée prévisionnelle de trois mois, dans la portion comprise entre le boulevard de la République et la rue Armengaud.

- **Rue Michel-Salles** : La rue sera réaménagée devant l'école, avec une reprise de la chaussée jusqu'au boulevard de la République, dès le mois de juillet.

■ **Assainissement** (travaux réalisés dans le cadre du Territoire Paris Ouest – La Défense)

- **Avenue de Suresnes** : Les travaux en cours seront achevés mi-juin. Il s'agit d'opération de gainage du collecteur principal et de reprise de tous les branchements.

■ **Aménagement d'espaces verts**

- **Square des Milons** : La clôture végétale le long du monument du 18 juin sera reprise et deux candélabres seront remplacés.

- **Promenade Francis-Chaveton** : Elle est réaménagée en deux phases : en avril puis en octobre.

- **Carrefour boulevard de la République / rue du Camp canadien** : Les plantations actuelles peu attractives sont remplacées par des vivaces plus esthétiques.

- **Jardins familiaux** : Le concours du plus beau jardin familial aura lieu samedi 29 juin.

■ **Modernisation de l'éclairage public**

- **Rue Sevin-Vincent** : Les vieux candélabres vont être supprimés et seront remplacés par de nouveaux mats.

- **Rues de Béarn et Feudon** : Les lanternes vont être remplacées au cours de l'été ; il y aura passage en LED pour permettre des économies d'énergie.

- **Jardin des Tourneroches** : Des armoires électriques sont installées pour les manifestations afin de simplifier les branchements, notamment lors des festivités du 14 juillet.

■ **Stationnement**

- **Rue du Calvaire** : Deux places destinées aux véhicules pour les personnes à mobilité réduite sont mises en place.

- **Boulevard Senard** : Une place de livraison est prévue à hauteur du numéro 13.

- **Stations de recharge pour les véhicules électriques** : Les deux premières stations sont en fonctionnement ; elles se situent 199 boulevard de la République et 32 boulevard Senard. Le stationnement avec des véhicules thermiques y est interdit.

■ **Règlementation de la circulation en ville**

Il est prévu l'extension des zones de rencontre et des zones 30 dans le quartier Centre/Village.

■ **Collecte et propreté**

- **Guide du tri 2019** : Il sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres la semaine du 27 mai et est disponible dans les établissements municipaux.

- **Nouvelles corbeilles** : Trois corbeilles « Big Belly » ont été acquises ; ces corbeilles « intelligentes et compactantes » permettent de limiter les déchets sur l'espace public.

- **Colonnes de verre** : Six sont mises en place sur plusieurs sites de la ville pour faciliter le ramassage du verre.

- **Rappel semaines paires et impaires** : Elles correspondent aux chiffres en surimpression sur les calendriers (exemple : semaine 3 = semaine impaire et semaine 4 = semaine paire)

**Eric SEYNAVE, maire-adjoint en charge des Finances, des affaires juridiques, des achats et de l'emploi**

■ **Une décision modificative n° 1 au budget 2019**, pour affectation de résultats et réajustements par rapport aux prévisions budgétaires, sera présentée au Conseil municipal du 27 juin. La baisse de la dotation globale de fonctionnement, par rapport aux prévisions initiales, sera ainsi prise en compte.

■ **La vente aux enchères du pavillon situé 10, avenue Romand** aura lieu mardi 11 juin à la chambre de notaires de Paris. Cette maison avait été mise à disposition de la Poste par bail commercial jusqu'en juillet 2017.

**Caroline CHAFFARD-LUÇON, maire-adjoint en charge des Grands projets et du commerce**

■ **Démolition et reconstruction de l'îlot des Avelines pour le futur marché des Avelines** : Le jury s'est réuni hier afin d'étudier les trois projets des architectes préalablement sélectionnés. Un lauréat a été choisi. Suite à cette réunion du jury, une procédure juridique est à respecter avant d'annoncer le nom de ce lauréat et de faire connaître les visuels du projet. Il faut donc encore patienter quelques jours avant qu'il ne soit divulgué.

**Brigitte PINAULDT, maire-adjoint en charge de la Petite enfance, de l'éducation et de la jeunesse**

**Éducation**

■ **Réception des enseignants** : Elle se déroulera au musée des Avelines mardi 4 juillet à partir de



18 h 30. C'est l'occasion de récompenser les enseignants qui partent en retraite ou sont nommés dans d'autres villes. Tous les enseignants des écoles, collèges et lycées publics et privés sont invités ainsi que les animateurs du périscolaire, le personnel des écoles et les parents d'élèves élus. Comme l'an passé, un quizz sera proposé aux participants ; il avait connu un vif succès.

■ **Inscriptions périscolaires** : Elles sont ouvertes dès le 27 mai. L'Espace famille est devenu « responsive », c'est-à-dire accessible en version tablette et smartphone, ce qui est encore plus facilitateur pour les familles.

■ **Grande fête de fin d'année des ALSH** : Elle a lieu mercredi 29 mai au jardin de l'Avre sur le thème de la fête foraine. Plus de 700 enfants d'accueils de loisirs maternels et élémentaires seront présents. Ils ont participé avec les équipes d'animateurs à l'élaboration de ces festivités (pique-nique, stands, spectacle, goûter en présence des parents).

■ **Séjours d'été** : Ils remportent un grand succès. La plupart des séjours sont clos et il a fallu prévoir 34 places supplémentaires pour satisfaire la demande. Malgré cela, 58 enfants sont encore sur liste d'attente.

#### **Christine CHAZELLE, maire-adjoint en charge du Développement durable**

■ **Six bornes textiles** vont être ajoutées dans la ville : station de tram Parc de Saint Cloud (conjointement avec une colonne de verre), parking de la Source, angle rue de la Porte jaune – avenue du Maréchal-Foch, rue Michel-Salles juste avant le jardin de l'Avre, angle des rues de l'Yser et de la Verrerie et une deuxième borne sur le mail des Coteaux.

■ **Une étude des consommations d'énergie** (gaz et électricité) a débuté. Elle concerne les bâtiments et les points de livraison de la voirie. Cette étude permettra, via une plateforme, de suivre les consommations et de mieux les analyser. Un audit des consommations électriques du site des Tourneroches est également prévu (piscine, tennis et gymnase).

■ **La vente de composteurs** samedi au marché des Avelines a bien fonctionné, notamment pour les lombricomposteurs (30 composteurs ont été vendus, dont 16 de 400 litres, 2 de 600 litres et 12 lombricomposteurs).

■ **Le Rotary club** a remis mercredi 22 mai un chèque à l'association Espaces pour l'installation d'une pompe destinée à amener l'eau de la rue des Viris jusqu'au jardin partagé, afin que les jardiniers des Coteaux fleuris soient autonomes pour arroser, surtout l'été. La Ville contribuera à ce projet l'an prochain.

#### **Delphine RENAUDIN, maire-adjoint en charge du Patrimoine communal (gestion et travaux), de la sécurité et de l'hygiène**

■ **Travaux sur les bâtiments communaux** : Les travaux de restauration de l'église Saint-Clodoald sont achevés. Les travaux de couverture des tennis des Coteaux se terminent avec l'aménagement des abords. Les travaux de chauffage et de ventilation au gymnase des Tourneroches ont débuté. Sont prévus cet été, les travaux pour la rénovation des circulations du préau et des toilettes de l'école élémentaire du Val d'or, les travaux de réfection de l'étanchéité des toitures terrasses de l'école maternelle des Coteaux, la reprise de la cour et des abords du parking de l'école élémentaire Fouilleuse ; une mise à niveau des logements et locaux communaux est également prévue (redéploiement, isolation, ventilation, fenêtres...). Enfin, des travaux de ravalement de mur de la caserne des sapeurs-pompiers ont lieu ce mois. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 14 mai pour l'ouverture des plis concernant la réfection du chauffage, de la ventilation et de la climatisation aux 3 Pierrots.

■ **Commission communale et sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public** : Commission communale : Des avis favorables ont été émis le 12 avril pour l'école maternelle des Coteaux et le 21 mai pour les tennis des Coteaux. L'arrêté d'ouverture de cet établissement sportif sera pris pour une ouverture au public le 1<sup>er</sup> septembre. Sous-commission départementale : Un avis défavorable a été rendu le 15 mai pour l'établissement flottant Mangareva.

#### **Ségolène de LARMINAT, maire-adjoint en charge de la Culture**

■ **Fête de la musique** : Elle aura lieu vendredi 21 juin et se prépare activement. De nombreux événements seront proposés dans les différents quartiers de la ville. Le musée, la médiathèque et le conservatoire accueilleront des concerts dès le début de l'après-midi et la fête se poursuivra

ensuite dans les rues, en partenariat avec divers cafés et restaurants clodoaldiens.

■ **Les 3 Pierrots** : Théâtre et Opéra live : Depuis le dernier Conseil municipal, il faut relever plusieurs succès : *La Dama Boba* nouvelle création de Justine Heynemann ; Thomas Enco, concert piano marimba ; *On ne voyait que le bonheur*, une représentation théâtrale suivie d'une séance de dédicace de Grégoire Delacourt en partenariat avec la librairie les Cyclades ; *La Reine Margot* qui a réuni le grand public et les lycéens ; *Rien à dire* avec le clown Léandre qui a émerveillé le public. Le dernier spectacle de la saison *Les Mom's* avec la clodoaldienne Juliette Meygnac est présenté samedi 25 mai à 20h30 et devrait afficher complet.

- Le dernier Opéra Live, *Le Dialogue des Carmélites*, en direct du Met à New-York a réuni 100 spectateurs.

- **Cinéma** : Belle réussite de la soirée « Glam Rock » avec 213 spectateurs ; deux films récents ont rencontré un beau succès : *Nous vieillirons ensemble* et *Douleur et Gloire* d'Almodovar. Hier, avant-première du film *Le Daim* en présence de l'acteur Jean Dujardin et du réalisateur Quentin Dupieux.

- **Revue de saison 2019-2020** : La prochaine saison culturelle est présentée mardi 28 mai à 19h30.

- **Fermeture pour travaux** : Les 3 Pierrots seront fermés à compter du 1<sup>er</sup> juin jusqu'à la rentrée pour la réfection complète du chauffage, de la ventilation et de la climatisation.

■ **Médiathèque** : L'exposition *Des héros de BD timbrés*, créée et prêtée par l'association Amicale philatélique et cartophile de Saint-Cloud, et un atelier de Mail Art ont été présentés dans le cadre des 48h de la BD. La conférence d'Yves Potonet, samedi 6 avril portant sur l'histoire du quartier des Coteaux a réuni une centaine de personnes. Samedi 18 mai, la manifestation Recycle'livres a permis de réaliser la meilleure vente depuis le lancement de l'opération (2321 euros de recettes cette année contre 2003 euros l'année dernière).

■ **Musée des Avelines** : Dans le cadre de l'exposition *André Kertész et la revue Art et Médecine*, organisée jusqu'au 13 juillet, une riche programmation est prévue : les concerts, conférences et ateliers pour enfants remportent un franc succès. Le musée a participé au dispositif « La classe, l'œuvre ! » avec une classe de CE2 de l'école du Centre. Ce samedi 18 mai a eu lieu la Nuit des Musées durant laquelle ont été proposées des activités pour les petits et les

grands, une visite guidée en anglais et un concert de jazz en partenariat avec l'ECLA. Dès dimanche 26 mai, une formule brunch est mise en place par la Rotonde des Avelines, un dimanche tous les 15 jours.

■ **Le conservatoire** : La période des examens s'achève. Le spectacle *Fables de la Fontaine* en Quatuor Vocal a été présenté samedi 18 mai, clôturant un cycle de quinze concerts donnés à l'auditorium cette année ; ils furent très appréciés des Clodoaldiens, avec une fréquentation en hausse sensible. À l'occasion de la prochaine Fête de la musique, 40 concerts de petits et grands, d'amateurs et de professionnels, seront donnés du 21 au 23 juin dans les trois établissements culturels du jardin des Avelines.

■ **L'ECLA** : Le Tremplin lycéens 92 / Première Seine, organisé en partenariat avec le festival Rock en Seine, la Région Île-de-France et la Ville, s'est déroulé samedi 18 mai au Carré. Cinq groupes de lycéens scolarisés dans les établissements des Hauts-de-Seine ont été sélectionnés pour se produire sur la scène du Grand Livre. Le groupe gagnant est Nomolas X Mo le J, duo rap/hip hop, composé de Yanis Salomon et d'Alexis Rey-Millet, Clodoaldien adhérent de l'ECLA. Avant de se produire au mois d'août durant le festival sur la scène Île-de-France, ils bénéficieront au mois de juillet de coaching avec l'un des professeurs des groupes de musiques actuelles de l'ECLA.

■ **Vie culturelle** : Le monumental *Christ en croix* de Michel Dumas a retrouvé sa place au-dessus du portail de l'église Saint-Clodoald le 15 avril, après six mois d'absence. La restauration a été financée par la Ville avec la mobilisation des collaborateurs du site Michelin de Boulogne-Billancourt, du mécénat de la Fondation d'entreprise Michelin, par l'intermédiaire de la Fondation de la sauvegarde de l'art français, et avec le soutien du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

### Marc CLIMAUD, maire-adjoint en charge des Sports et de l'animation

#### Sports

■ **Activités aquatiques Aquafluo** : Cette manifestation aura lieu samedi 15 juin de 14h à 18h. Pour la première fois, les enfants de l'École municipale des sports aquatiques pourront en profiter de 10h à 12h.

■ **École municipale des Sports** : Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019 débutent samedi matin prochain pour les anciens inscrits.

## Animation

■ **Bal et pique-nique du 14 juillet au jardin des Tourneroches** : Afin de mieux accueillir les Clodoaldiens et préserver leur sécurité, un système de pré-réservation est ouvert sur le site Internet de la Ville à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain. Chacun peut choisir le nombre de personnes à inscrire (avec un maximum de huit personnes, bébé inclus). Les personnes concernées recevront ensuite par mail leur(s) réservation(s). Elles pourront ensuite se présenter à l'entrée, munie de leur(s) réservation(s) imprimée(s) ou enregistrée(s) sur leur smartphone. Il faut préciser que toute pré-réservation effectuée ne garantit pas un accès au jardin au-delà de 21h.

■ **Forum des associations** : Il sera ouvert au public samedi 7 septembre 2019 de 14h à 18h à l'hippodrome de Saint-Cloud. L'édition 2019 devrait attirer un public jeune et familial à travers une expérience de ludification intitulée « L'empire des Lego® » ; ce challenge collaboratif mêle constructions grandeur nature, stratégie et réalité virtuelle, pour laquelle le public aura la possibilité de s'inscrire sur place.

■ **Le Grand Apéro** : Organisé par les élus délégués de quartier, il aura lieu samedi 14 septembre.

■ **Challenge tennis inter-quartiers** : Proposé conjointement par les élus délégués de quartier et l'UAS tennis, il aura lieu samedi 21 septembre.

■ **TOUTOCOTO** : L'association organisatrice de la brocante a reversé 18500 € aux écoles du quartier et à diverses associations.

### Olivier BERTHET, maire-adjoint en charge de la Sécurité publique, des anciens combattants et de la sécurité routière

■ **Cérémonies du 8 mai** : Elles ont été suivies, malgré la pluie, par plus de 150 personnes dont beaucoup de jeunes. Il faut remercier les Clodoaldiens et les élus présents ainsi que les services Fêtes et cérémonies et Techniques.

■ **Appel du 18 juin** : La cérémonie du 79<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle aura lieu mardi 18 juin à 17h devant la stèle du général, square des Milons.

### Vincent JACQUET, maire-adjoint en charge de l'Environnement numérique

■ **Le déploiement du Haut débit** : Au mois de septembre 2018, la fibre était commercialisée seulement dans certains grands immeubles :

13000 prises devaient être réalisées sur 14400. Depuis fin avril 2019, 14200 prises sont illuminées, permettant à Free, Bouygues, Orange et SFR de commercialiser. Il est d'ailleurs confirmé à Xavier BRUNSCHVIG qu'aucun opérateur n'est privilégié dans la commercialisation. Il reste encore quelques prises de nouveaux logements et de regroupements de maisons. Le dossier est donc enfin clos et une armoire sera inaugurée samedi 15 juin à 10h30 au marché des Avelines.

■ **La téléphonie** : Toute la téléphonie fixe des services municipaux est en voix sur IP avec des services complémentaires pour les usagers.

■ **Les tableaux numériques** : La mise en place et le suivi du fonctionnement des tableaux numériques dans les écoles sont pris en charge par la Ville.

### Nicolas PORTEIX, conseiller municipal délégué à la Citoyenneté et au quartier Centre/Village

■ **Élections européennes** : Elles se déroulent dimanche 26 mai de 8h à 20h dans les 21 bureaux de vote de la ville. Un peu plus de 450 procurations ont été enregistrées pour ce scrutin.

■ **Liste électorale** : La commission s'est réunie jeudi 2 mai ; elle a longuement contrôlé les inscriptions intervenues depuis le 1<sup>er</sup> janvier et n'a pas procédé à des radiations. Il faut en remercier les participants et les agents municipaux qui l'ont préparée. La liste électorale comporte 19480 inscrits. Les nouvelles cartes d'électeurs ont été éditées, mises sous enveloppe puis expédiées le 10 mai. Elles sont arrivées dans les boîtes aux lettres en ce début de semaine. La mise en place du registre unique électoral, fichier national géré par l'INSEE entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier, a engendré un certain nombre d'erreurs de noms, prénoms, dates et lieux de naissance sur les listes électorales à travers toute la France. Des directives ont été données par le Ministre de l'intérieur pour gérer ces situations lorsqu'elles se présenteront dimanche. Les responsables administratifs des bureaux de vote renseigneront dimanche les électeurs concernés sur la procédure à suivre, notamment les électeurs des listes de centre qui vivent à l'étranger qui sont particulièrement impactés.

### Mireille GUEZENEC, conseiller municipal délégué aux seniors et au quartier Hippodrome/Fouilleuse

■ **Espace d'animation des Coteaux** : Plusieurs ateliers de souvenirs partagés et de gymnastique

cérébrale ont réuni de nombreux seniors ; le cercle de lecture s'est agrandi et remporte un franc succès ; de vrais artistes se dévoilent tous les jeudis au cours des ateliers d'art plastique. Un atelier d'art floral est proposé une fois par mois.

■ **Sorties des seniors à Saint-Cloud** : Un quizz sur les années 80 a été animé par la médiathèque et a connu un vif succès ; les seniors, très forts, attendent avec impatience le prochain. La fête des musiques du monde a été organisée avec les enfants de la crèche La Farandole ; une promenade a été proposée un mercredi matin au marché des Avelines. Un bal à la résidence des Heures Claires, avec la visite surprise du maire, a réuni des danseurs, à chaque fois de plus en plus nombreux. Une belle balade d'environ cinq kilomètres a été organisée dans le parc de Saint-Cloud. Un Thé-Ciné aux 3 Pierrots, avec projection du film *Le Grand Bain*, a enchanté les participants. Une conférence de l'association Arts et loisirs a été proposée au Carré pour les amoureux de Rembrandt.

■ **Sortie des seniors hors de Saint-Cloud** : Plusieurs excursions ont été proposées : visite de l'exposition Toutankhamon au parc de la Villette à Paris ; une journée passée au musée du Quai Branly avec la rencontre d'un musicien malien très apprécié ; la visite guidée d'une exposition sur les marionnettes du monde au fil du temps à La Celle-Saint-Cloud ; l'exposition *Boulogne a 700 ans* à Boulogne-Billancourt ; en avril, une journée à Rouen avec une visite du musée de la médecine ; en mai, une journée au cœur du Vexin avec les visites du château d'Ambleville et des jardins de Villarceaux.

■ **Colonie des seniors** : Une semaine de vacances à la mer, dans l'Aude, est proposée, en partenariat avec l'ANCV. Les inscriptions sont closes. Le séjour aura lieu du 14 au 21 septembre.

#### **Anne COVO, conseiller municipal délégué à la Petite enfance, excusée, rapportée par Brigitte PINAULDT**

■ **Commission d'attribution des places en crèche** : Elle s'est tenue mardi 14 mai. Les éléments seront communiqués au Conseil municipal du 27 juin.

■ **Grève nationale des personnels des établissements de petite enfance** : La ville a été impactée par cette grève organisée ce jeudi 23 mai. Les établissements suivants sont restés fermés : Petits Pas, Petits Loups, Lutins et Baleine Bleue.

Les familles en ont été informées vendredi 17 mai, par sms et par affichage dans les structures.

**Les établissements municipaux de petite enfance seront fermés :**

**lundi 10 juin (Pentecôte) ;**

**Du vendredi 26 juillet au soir au lundi 26 août au matin.**

■ **Médaille d'honneur de la famille française** : De nombreuses familles seront présentes à cette sympathique cérémonie qui a lieu samedi 25 mai à 10h au musée des Avelines.

#### **Jean-Christophe PIERSON, conseiller municipal délégué au Commerce et à l'artisanat**

■ **Animations commerciales** : La guinguette-barbecue du 18 mai, organisée au jardin des Tourneroches par l'association Saint-Cloud Commerces, a connu un grand succès malgré la pluie avec 522 participants. L'association organise un vide-grenier dimanche 16 juin dans le quartier Centre/Village. Saint-Cloud Shopping, en partenariat avec Saint-Cloud Commerces, propose une opération Fête des mères, avec les points qui seront doublés.

■ **Saint-Cloud Le Label** : Cette initiative municipale doit permettre de réunir les commerçants, les créateurs, les artisans ou les entreprises qui créent ou innovent à Saint-Cloud. Le dépôt des candidatures a lieu du 1<sup>er</sup> avril au 6 mai. 17 dossiers ont été déposés. La réunion du jury est prévue jeudi 23 juin ; la remise des labels aura lieu en septembre.

■ **Vie commerciale** : Nouveaux commerces : Quartier Hippodrome/Fouilleuse : Atelier de Sellerie Shazak, 7, avenue de Fouilleuse, ouvert avec un sellier diplômé des Compagnons du Devoir. Quartier Centre/Village : Audition Laura B, 25, rue de la Libération. Changements de propriétaires : Quartier Val d'or : Le Café du Val d'or, 60, rue du Mont-Valérien a été repris par le propriétaire de Pizza West situé au 49, rue du Mont-Valérien ; Quartier Montretout/Coutureau : Le Bonheur, 84, rue de Buzenval a été repris.

#### **Sacha GAILLARD, conseiller municipal délégué à la Politique du handicap**

■ **Changer son regard sur le handicap** : Le thème de la prochaine édition, en préparation, est la sensibilisation des plus jeunes. Cet événement se déroulera fin novembre, début décembre 2019.



Cette manifestation devient un rituel à Saint-Cloud où, au moins une semaine est consacrée chaque année au handicap et nous pouvons nous en féliciter.

■ **Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) :** Le diagnostic réalisé sur la voirie communale est terminé. Il existe un parcours par quartier qui n'attend plus que d'être mis en accessibilité, le bureau d'étude ayant remis son rapport.

■ **Commission communale pour l'accessibilité (CCA) :** La prochaine réunion a lieu jeudi 20 juin à 18h. À cette occasion, les acteurs locaux pourront émettre leurs idées pour la prochaine édition du projet annuel.

■ **Papillons Blancs et Appedia Autisme :** Les deux associations, qui ont fusionné depuis peu, ont présenté une conférence de grande qualité sur le thème de l'inclusion de la personne porteuse de handicap mental. Il faut les en féliciter.

#### **Edith SAGROUN, conseiller municipal délégué à la Jeunesse**

■ **Conseil des Jeunes :** Le tournoi de football s'est déroulé dans une ambiance festive et a réuni plus de 70 jeunes au pré Saint-Jean mi-avril. De nombreux projets sont en cours d'élaboration. Les jeunes en classes de quatrième, troisième, seconde, première ou terminale sont invités à rejoindre le Conseil des Jeunes. Il suffit d'envoyer une lettre de motivation au maire de Saint-Cloud et les candidats seront reçus pour un entretien bienveillant de motivation.

■ **Commémorations du 8 mai 1945 :** Il faut remercier et féliciter les élèves des collèges Verhaeren et Gounod, les jeunes de l'APAJ, leurs encadrants et les membres du Conseil des Jeunes pour leur présence et leur participation remarquable.

■ **Accueil Jeunes :** Durant les vacances de printemps, les jeunes ont participé à un projet de clip vidéo sur le thème de la danse. Il est envisagé sa diffusion pour donner non seulement l'envie de danser mais pour faire connaître davantage cette structure qui bénéficie d'un succès grandissant. La fête de l'Accueil Jeunes est organisée vendredi 28 juin.

■ **Bourses Initiatives Jeunes :** Six dossiers ont été présentés jeudi 16 mai et ont reçu une subvention de la Ville. Cette opération est de plus en plus appréciée. La prochaine réunion a lieu jeudi 13 juin.

■ **« Nos enfants, nos écrans et nous » :** La conférence-atelier autour du numérique, proposée lundi 20 mai au Carré par l'association de parents d'élèves AIAPE à l'occasion de ses cinquante ans était très réussie. Des ateliers ont ensuite été organisés sur cette thématique les jours suivants aux adolescents à l'Accueil Jeunes. Des remerciements sont adressés à tous ceux qui se sont mobilisés autour de ce projet.

## **DÉLIBÉRATIONS**

Lundi 20 mai, les projets de délibérations ont été étudiés par la Commission des Finances et par la Commission des Travaux, réunies conjointement pour la présentation des orientations du règlement local de publicité intercommunal (RLPi) et pour l'examen de deux autres délibérations concernant les deux commissions. **Le rapporteur général de la commission des travaux, Nicolas PORTEIX**, en l'absence de Céline MARTIN, excusée, **donne connaissance au Conseil des observations formulées et des avis émis par les deux commissions.**

## **ORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Rapporteur : Le maire

■ **Délibération n° 35 : Élection du secrétaire de séance**

En début de séance, **Sacha GAILLARD** est élu à l'unanimité **secrétaire de séance.**

## **URBANISME**

Rapporteur : Abdel-Ilah AZMI

■ **Délibération n° 36 : Débat sur les orientations du Règlement local de publicité intercommunal (RLPi).**

La ville dispose d'un règlement local de publicité (RLP), approuvé le 3 octobre 2007. Cet instrument de planification locale de la publicité, des enseignes et des pré-enseignes, portant des objectifs de protection du cadre de vie, est devenu obsolète dans son contenu ; en effet, les supports d'enseignes ou de publicités ont beaucoup changé.

De plus, la réglementation a évolué depuis 2010, obligeant les communes à réviser avant le 13 juillet 2020 les RLP antérieurs aux nouvelles normes, sous peine de caducité. Enfin, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les compétences « PLU » et « RLP » relèvent de l'établissement public territorial Paris-Ouest La Défense.

Le Code de l'urbanisme prévoit que la révision d'un RLP d'une commune emporte élaboration d'un Règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Conformément aux réglementations prévues par le Code de l'environnement et par le Code de l'urbanisme, un débat **sans vote** doit avoir lieu sur les orientations et les objectifs du projet de RLPi au sein du Conseil de territoire ainsi qu'au sein de chaque Conseil municipal des onze communes de l'EPT Paris-Ouest La Défense. Un document de présentation a été remis aux conseillers municipaux à cet effet.

**Le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat, au sein de cette assemblée, sur les orientations et objectifs du projet de règlement local de publicité intercommunal (RLPi).**

## **ESPACE PUBLIC, VOIRIE ET TRANSPORTS**

Rapporteur : Dominique LEBRUN

■ **Délibération n° 37 : Modification n° 2 à la concession de service public relative à la construction et à la gestion du parc de stationnement Joffre.**

La ville a confié le 19 mai 2003 à la société SOGEPARC CGST, actuellement dénommée INDIGO Infra CGST (cessionnaire), la réalisation et l'exploitation du parc de stationnement Joffre d'une capacité de 125 places pour une durée de 30 ans ; elle a été portée à 35 ans, par avenant n° 1, en octobre 2004. Cette gestion, effective au 1<sup>er</sup> février 2005, expire le 31 janvier 2040. Les travaux prévus par la Société du Grand Paris amènent la Ville à envisager sa résiliation anticipée fin juin 2022 puisque le terrain d'assiette du parking Joffre fait partie de l'emprise du projet, En effet, dans le cadre de la réalisation de la ligne 15 du Grand Paris Express, la Société du Grand Paris doit acquérir le parking Joffre afin d'y réaliser une gare qui sera directement reliée à l'actuelle gare SNCF de Saint-Cloud. Il a ainsi été convenu d'un amortissement accéléré de la valeur nette comptable (VNC) avec une fin d'amortissement prévue en juin 2022. Désormais, la ville sera aussi intéressée aux recettes dégagées par l'exploitation du parking. **Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de modification n° 2 à la convention de concession de service public relative à la construction et la gestion du parc de stationnement Joffre en date du 19 mai 2003 ; il portera sur la mise en place du dispositif de redevance variable à compter de 2019, l'amortissement accéléré de la**

**valeur nette comptable de 2019 à 2022 et sur le montant de l'indemnité fixée de façon forfaitaire à 200 000 € HT pour manque à gagner dû au titre de l'article 9.4 de la Convention. Il autorise le maire, ou l'élu délégué, à signer avec la société Indigo Infra CGST, la modification n° 2 à ladite convention ainsi que tout acte y afférent.**

## **AFFAIRES JURIDIQUES**

Rapporteur : Eric SEYNAVE

■ **Délibération n° 38 : Cession du centre de vacances de Saint-Brévin-les-Pins**

Le centre marin de la Ville, situé à Saint-Brévin-les-Pins, a fait l'objet en 2014 d'une désaffectation et d'un déclassement du domaine public. Une première promesse de vente conclue en 2015 n'a pu aboutir. Un permis de construire en effet a été refusé en raison des contraintes d'urbanisme dont le terrain fait l'objet, rendant impossible le changement de destination en habitation des bâtiments existants. La Ville de Saint-Brévin a depuis engagé une révision allégée de son PLU, qui devrait s'achever fin 2019, afin d'autoriser un projet de logements et ainsi permettre à la Ville de valoriser son bien. La société Foncia 44 souhaite racheter l'ancien centre et rénover les bâtiments existants pour y réaliser des logements. Le bien a été évalué par le Domaine à 400 000 € et l'acquéreur propose à la Ville un prix net de 447 000 €. **Le Conseil municipal décide de vendre à Foncier 44 la propriété située allée des Druides à Saint-Brévin-les-Pins au prix de 447 000 € net vendeur. Il s'agit de la parcelle de terrain cadastrée BK 570, d'une superficie totale de 5 937 m<sup>2</sup> avec un ensemble immobilier constitué de quatre bâtiments à usage de centre de vacances ainsi que d'une maison de gardien.** Les diagnostics divers seront à la charge de la Ville et les frais, droits et émoluments de la vente, seront à la charge de l'acquéreur. **Il approuve le projet de promesse de vente présenté, dont le délai de réalisation est fixé à deux ans et assorti de conditions suspensives (obtention de prêt, obtention d'un permis de construire...). Il autorise le maire, ou l'élu délégué, à signer la promesse de vente, l'acte de vente définitif ainsi que tout autre document nécessaire à cette cession.** Il désigne l'office notarial Jérôme LIEBAULT et Claire TEMPLIER-LIEBAULT, situé 96-98, avenue du Maréchal-Foch à Saint-Brévin-les-Pins pour régulariser cette vente et réaliser toutes les formalités obligatoires (abstentions de Pierre CAZENEUVE et Morane SHEMTOV du groupe *Allons Enfants*, qui regrettent la vente de ce centre).

## SPORTS

Rapporteur : Marc CLIMAUD

■ **Délibération n° 39 : Organisation des activités aquatiques Aquafluo à la piscine municipale des Tourneroches**

La manifestation Aquafluo, évènement portant sur l'échange autour de différentes activités aquatiques dans une ambiance conviviale et festive, connaît un vif succès, drainant un large public. Il est donc proposé de renouveler régulièrement cette manifestation et de permettre aux enfants de l'École municipale des sports aquatiques d'en profiter, en leur proposant un créneau de 10h à 12h. **Le Conseil municipal, unanime, maintient pour ces activités un tarif d'entrée unique à 6 €. Il fixe à 3 € l'entrée pour les enfants de l'École des sports aquatiques, ainsi que pour leurs parents et un camarade éventuel.** Le maire, ou l' élu délégué, sont autorisés à signer les conventions et tous documents afférents à l'organisation de cette manifestation.

■ **Délibération n° 40 : Subvention au profit de la Ligue contre le cancer**

La Ligue contre le cancer a sollicité la Ville, comme chaque année, pour la participation de la piscine municipale à la journée nationale contre le cancer (opération Nager à contre cancer). Compte tenu de l'intérêt présenté par l'action de cette association, **le Conseil municipal, unanime, lui accorde une subvention de 998,50 €.** Cette contribution correspond au produit des entrées encaissées lors de cette opération organisée dimanche 7 avril 2019 de 9h à 12h45.

## PATRIMOINE COMMUNAL

Rapporteur : Delphine RENAUDIN

■ **Délibération n° 41 : Dépôt d'une demande d'autorisation de travaux relative à des modifications du cloisonnement intérieur et l'installation d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC) à l'école élémentaire du Val d'or**

La municipalité a décidé d'entreprendre des travaux de rénovation à l'école élémentaire du Val d'or. Ces travaux, outre le remplacement des revêtements de sols, la réfection des peintures et le remplacement des éclairages, comprennent l'installation d'une ventilation mécanique centralisée et une modification du cloisonnement intérieur.

Cet établissement recevant du public, ces travaux nécessitent donc le dépôt d'une demande d'auto-

risation de travaux. **Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire, ou l' élu délégué, à déposer la demande d'autorisation de travaux relative à ce projet et à signer tous les documents y afférents.**

## RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Le maire


■ **Délibération n° 42 : Modification du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juin 2019**

Il est proposé au Conseil municipal la mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal. Vingt postes sont créés. Les effectifs budgétaires sont portés temporairement à 529. Ce nombre théorique n'est pas le reflet du nombre réel d'agents travaillant pour la ville. **Ces dispositions sont approuvées unanimement.**

**Après quelques brefs échanges, aucune question diverse n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 35.**

■ Fait à Saint-Cloud,  
signé le 28 mai 2019

Le maire

  
Éric BERDOATI



## **DÉCLARATIONS PRÉALABLES : AUTORISATIONS ACCORDÉES :**

- 10 avril : 60, rue Gounod (ascenseur personne à mobilité réduite)
- 10 avril : 8, rue Émile-Verhaeren (modification de façades et de clôture)
- 10 avril : 31, rue Sevin-Vincent (isolation thermique par l'extérieur)
- 10 avril : 109, rue Sevin-Vincent (réfection d'une clôture)
- 10 avril : 116 ter, rue des Tennerolles (modification de clôture et création d'un portillon)
- 12 avril : 3, rue des Girondins (fermeture d'une loggia)
- 15 avril : 43, avenue du Maréchal-Foch (ravalement, modification de façades, agrandissement d'une lucarne et d'une terrasse)
- 17 avril : 27, rue Dailly (rénovation du commissariat)
- 18 avril : 143 bis, avenue du Maréchal-Foch (extension d'une maison individuelle)
- 18 avril : 139, rue Tahère (ravalement)
- 18 avril : 16, rue Ferdinand-Chartier (abattage d'un arbre)
- 18 avril : 17, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny (fermeture d'une loggia)
- 18 avril : 16, rue du Camp canadien (réfection d'édicules techniques)
- 18 avril : 59, boulevard de la République (pose d'un climatiseur)
- 18 avril : 24, rue Sevin-Vincent (remplacement de persiennes)
- 27 avril : 27, rue Pasteur (ravalement et isolation thermique par l'extérieur)
- 29 avril : 5, allée du Cottage Picard (surélévation d'un garage)
- 29 avril : 50, rue Gounod (pose d'un portail et d'un portillon)
- 29 avril : 69, boulevard Senard (ravalement d'un pavillon)
- 29 avril : 38-40, rue des Tennerolles (réfection d'une clôture)
- 29 avril : 58, rue Gounod (création d'une porte-fenêtre)
- 13 mai : 13, rue de l'Avre (isolation thermique par l'extérieur)
- 20 mai : 14, rue Gaston-La-Touche (création d'un sas)
- 20 mai : 90 ter, rue de Garches (réfection et extension d'une maison individuelle)
- 20 mai : 4, rond-point Duval-le-Camus (extension d'une annexe à l'habitation)
- 20 mai : 33, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny (ravalement)

## **PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :**

- 9 avril : 160, rue Tahère (extension d'une maison individuelle)
- 14 mai : 1, avenue du Général-Leclerc (division d'un terrain en trois lots)



## ACTES ENREGISTRÉS 14 MARS AU 11 MAI

### NAISSANCES

Ariane Braun Coron ■ Sofia Fallouh ■ Loïse Gaillard ■ Louison Schatz ■ Alice Gierusz Fernandes ■ Lucie Vaylet ■ Lou Thoumsaint ■ Eléna Zureddu ■ Athénaïs Dagron ■ Sophie Mostafa ■ Victor Garofalo ■ Joséphine Leprette ■ Ali Akar ■ Oscar Nugier ■ Nolwenn Ouattara ■ Jared Kabran-Blé ■ Auguste Vercken de Vreuschmen ■ Léon Vercken de Vreuschmen ■ Edouard Segot ■ Béryl Saguet ■ Bérard ■ Victor Copin ■ Océane Druart ■ Rose Fermine ■ Charles Malaquin ■ Issâq Nassiri ■ Octave Contamine ■ Raphaël Fleury ■ Gabriel Chong-Sit ■ Livia Bocian ■ Anaïs Cayla Rosas ■ Aayron Shembo ■ Gwenaëlle Vialatte ■ Alissa Ciurana Landais ■ Matias Malcic Cornuel ■ Céleste Dubray ■ Arthur Leszczynski ■ Noah Gérardin ■ Tali Ifrah ■ Axel Bourdais ■ Amélie Flichy

### MARIAGES

Clothilde Le Brethon & Augustin Maraval ■ Iris Moussavou & Sébastien Mbot ■ Fatoumata Thiam & Salah Belkadi ■ Jagodinka Petrovic & Jacques Canestrier ■ Clotilde Le Goff & Julien Gomond ■ Olivier Capelle & Philippe Rambaud ■ Paula Cordeiro & Custodio de Jesus Rodrigues ■ Thi Lan Phuong Nguyen & Bill Leung ■ Lorenza Garella & Tiago Fernandes de Sousa ■ Fouzia Keddar & Florent Blanquefort ■ Mélanie da Cruz & Anthony Martial ■ Elsa Perquis & Paul Heyberger ■ Linda Albour & Christophe Navarro ■ Chloé Jolly & Charles Cogé ■ Marie Chanu de Limur & Laurent Perrier

### DÉCÈS

Jean-Pierre Sévelin (68 ans) ■ Marie-Rose Mennesson née Guillaume (94 ans) ■ Ahmed Belmadani (82 ans) ■ Jean-Pierre Kerdoncuff (75 ans) ■ Gisèle Rozenfarb née Karassik (88 ans) ■ Françoise Ropers née Praquin (71 ans) ■ Patrick Devergille (66 ans) ■ Christiane Tessore née Francin (87 ans) ■ Monique Letty née Bayle (79 ans) ■ Pascal Marpeau (57 ans) ■ Louise Francese née Laperrouse (86 ans) ■ Jean Legrand (80 ans) ■ Michèle Trauman née Merceron (73 ans) ■ Charles Neverre (87 ans) ■ Geneviève Dedieu née Biancheri (74 ans) ■ Paul Maury (93 ans) ■ Raymonde Bernard née Pillods (94 ans) ■ Brigitte Bernardin née Biehlmann (73 ans) ■ Jean-Pierre Bettagnier (84 ans) ■ Micheline Cugy née Salles (91 ans) ■ Françoise Dupont née Musico (102 ans) ■ Dominique Colaïtis née Baudais (65 ans) ■ Corinne Robert née Carpentier (53 ans) ■ Agnès Rhoné née Becquart (89 ans) ■ Pierre Kespi (87 ans) ■ Nathalie Picard (53 ans) ■ Odile Maltaire (93 ans) ■ Jeanine Vigne née Laigre (97 ans) ■ Nicole Castelnau née Jaffre (90 ans) ■ Jean Mathias (93 ans) ■ Jean-Noël Pinault (66 ans) ■ Isabelle Gras née Duvernoy (60 ans) ■ Pierre Ficatier (68 ans)



# QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

## VALEURS DES PARAMÈTRES DE QUALITÉ DE L'EAU PRODUITE À L'USINE DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE DE VERSAILLES ET SAINT-CLOUD (SITUÉE À LOUVECIENNES) AU MOIS D'AVRIL 2019 ET VALEURS DES NORMES.

Issue de la nappe souterraine de Croissy-sur-Seine, l'eau qui arrive à la station de traitement d'eau potable, située à Louveciennes, est naturellement riche en minéraux, et particulièrement en calcium. Elle présente une concentration en nitrates inférieure à la norme de qualité en vigueur.

La chaîne de traitement poussée de cette eau permet un niveau de sécurité sur la qualité de l'eau distribuée et assure l'élimination de la micro-pollution (notamment les pesticides). L'eau distribuée présente, de plus, de bonnes qualités organoleptiques (odeur, saveur).

	Unité	Valeur moyenne mesurée	Valeur limite ou référence qualité
Paramètres organoleptiques			
Turbidité	NFU	0,16	1
Paramètres physico-chimiques en relation avec la structure naturelle des eaux			
pH	UpH	7,9	6,5 à 9**
Dureté (TH)	Français (F)	19	-
Magnésium	mg/l	8,9	-
Calcium	mg/l	62	-
Chlorure	mg/l	35,3	250**
Sulfates	mg/l	95,2	250**
Paramètres concernant des substances indésirables			
Ammonium	mg/l	< 0,05	0,1**
Nitrites	mg/l	< 0,02	0,1
Nitrates	mg/l	15,6	50
Pesticides et produits apparentés			
Pesticides totaux (mesure des triazines)	ug/l	< 0,1	< 0,5

\* Code de la Santé publique R. 1321 1.68 (décret 2001-1220 du 20/12/2001) : Limites de qualité (article R. 1321-2)

\*\* Références de qualité ou valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et distribution d'eau (article R. 1321-3).





**Directeur de la publication :** Éric Berdoati. **Rédaction :** Pascal Dupuy, Directeur Territorial.  
**Coordination :** Service Communication. **Mise en page :** LUCIOLE • Mai 2019.  
**Impression :** Estimprim group. Ce numéro a été imprimé sur du papier 100 % recyclé.